

2019-6444
2020-07-28

**INSECTICIDE PROFESSIONNEL PRÊT À UTILISER
BUG-X® PRO®**

UTILISER À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR SUR LES SURFACES EXTERNES DES BÂTIMENTS ET SUR LES PATIOS, LES VÉRANDAS ET LES TERRASSES POUR ÉLIMINER LES ANTHRÈNES DES TAPIS, ARAIGNÉES, BLATTES, CLOPORTES COMMUNS, FOURMIS, GRILLONS, LÉPISMES ARGENTÉS, MOUCHES, MOUSTIQUES PERCE-OREILLES, PUCES ET TIQUES SANGUINES

DOMESTIQUE

N° D'HOM. 28290 LOI P.A.

PRINCIPES ACTIFS :

tétraméthrine 0,20 %
perméthrine 0,20 %
rapport cis-trans isomères : min. 45 % (+ ou -) cis et max. 55 % (+ ou -) trans

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

ATTENTION



POISON

ATTENTION - IRRITANT OCULAIRE

295 mL– 3.78 L

PREMIER TECH BRIGHTON LTD.
1, avenue Premier
Rivière-du-Loup, QC G5R 6C1
1-844-475-1262

MODE D'EMPLOI

Restrictions: NE PAS appliquer sur un plan d'eau. NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation et d'eau potable ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage du matériel ou l'élimination des déchets. Éviter d'appliquer ce produit quand le vent souffle en rafales. NE PAS contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale. NE PAS appliquer sur des surfaces pouvant entrer en contact avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. NE PAS utiliser dans les endroits où l'on manipule, entrepose ou prépare des aliments, lorsque des aliments sont présents. NE PAS appliquer ce produit si des personnes ou des animaux de compagnie sont présents. NE PAS permettre aux personnes ou aux animaux domestiques de pénétrer dans les sites traités avant que le produit pulvérisé n'ait séché. NE PAS laisser le brouillard de pulvérisation s'égoutter ni dériver vers des surfaces non ciblées. NE PAS appliquer sur des personnes, des animaux de compagnie, des animaux d'élevage ou des sources d'électricité. NE PAS appliquer sur les meubles (sauf dans le cas d'un traitement des cavités), les matelas, le linge de maison, les jouets ou les vêtements. Aérer les sites après le traitement en ouvrant les portes et les fenêtres ou encore en utilisant des ventilateurs au besoin pour faciliter la circulation de l'air. NE PAS appliquer sous forme de pulvérisation d'ambiance ni dans le cadre d'un traitement généralisé. NE PAS appliquer ce produit au-dessus de la tête ni dans les endroits confinés (p. ex. greniers, vides sanitaires). À l'extérieur sur les surfaces externes des bâtiments, NE PAS traiter le sol, les surfaces gazonnées ou d'autres formes de végétation à proximité du bâtiment.

Comment Appliquer: Appliquer uniquement dans le cadre d'un traitement localisé, ou d'un traitement des fissures et des crevasses.

Traitement localisé: Un traitement localisé consiste à appliquer le produit sur une superficie de moins de 0,2 m². Les sites des traitements localisés ne doivent pas se toucher, et la surface totale des traitements localisés doit être inférieure à 10 % de la superficie totale d'une pièce.

Traitement des fissures et des crevasses: Le traitement des fissures et des crevasses consiste à appliquer directement le produit dans les petites ouvertures qui s'observent à la surface d'une structure. Il ne comprend pas le traitement des surfaces exposées. Les ouvertures étroites se trouvent généralement à l'emplacement des joints de dilatation, aux points d'entrée des services publics et le long des plinthes et des moulures.

Instructions concernant l'application: BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI. TENIR LE CONTENANT DROIT. APPLIQUER PAR COURTES PULVÉRISATIONS. Dans la zone d'application, pour améliorer l'efficacité du produit, appliquer celui-ci directement sur l'organisme nuisible ciblé, dans la mesure du possible.

À L'intérieur:

Pour éliminer les anthrènes des tapis, les araignées, les blattes, les cloportes les fourmis, les grillons, les lépismes argentés et les perce oreilles: Appliquer dans le cadre d'un traitement localisé ou d'un traitement de périmètre à l'intérieur sur les surfaces internes des bâtiments, y compris les coins sombres des pièces; dans les fissures et les crevasses des murs, des planchers et des plafonds; le long des plinthes et des cadres de porte et de fenêtre; autour des éviers; sur les murs et les planchers en arrière et en dessous des électroménagers (p. ex. réfrigérateurs, cuisinières) et des meubles (p. ex. armoires); autour des poubelles, de la plomberie et des autres installations de services publics; et autour des points d'entrée (p. ex. fenêtres, portes). Appliquer dans le cadre d'un traitement des fissures et des crevasses ou d'un traitement des cavités en utilisant un jet de précision pour pulvériser de petites quantités du produit directement dans les fissures et les crevasses présentes entre différents éléments de construction, entre les appareils et les planchers, dans les ouvertures menant aux vides et aux creux dans les murs, et entre les pieds et les bases des meubles. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

Pour éliminer les tiques sanguines et les puces: NE PAS PULVÉRISER CE PRODUIT SUR LES ANIMAUX DE COMPAGNIE. Traiter les animaux de compagnie seulement avec des produits qui sont homologués pour applications sur le type d'animal de compagnie en question. Pour être efficace contre les puces et les tiques, le traitement de l'animal doit être combiné à la désinfection de tous les lieux utilisés par l'animal. Passer l'aspirateur sur les planchers, les tapis et les meubles (jeter le sac de l'aspirateur après usage) et laver la litière et les lieux où habite l'animal, ainsi que les lieux voisins. Appliquer sur les surfaces internes des bâtiments, y compris dans les fissures et les crevasses des murs et des planchers, le long des plinthes et en arrière de celles-ci, sur les cadres de fenêtre et de porte, et sur des parties localisées de planchers et de couvre-planchers. La literie des animaux de compagnie peut être entièrement traitée avec ce produit ou être remplacée par une literie fraîche et propre après le

2019-6444
2020-07-28

traitement des autres endroits indiqués sur l'étiquette. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

À l'extérieur sur les surfaces externes des bâtiments et des patios, des vérandas et des terrasses:

Pour éliminer les mouches domestiques et les moustiques: Appliquer dans le cadre d'un traitement localisé sur les surfaces externes des bâtiments (y compris les garages) et sur les patios, les vérandas et les terrasses pour éliminer/supprimer ces organismes nuisibles. Appliquer sur les surfaces externes des fondations, sous les gouttières, autour des luminaires et aux endroits par lesquels les insectes peuvent entrer (p. ex. moustiquaires, portes, cadres de fenêtre). Ce produit peut aussi être appliqué sur des parties localisées (p. ex. sous les corniches) ou sur les patios, les vérandas et les terrasses. Le produit tue les mouches domestiques et les moustiques qui se posent sur les surfaces traitées. Le traitement peut être répété après 14 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Dangereux si avalé. Peut provoquer une irritation des yeux ou de la peau. Ne pas respirer les vapeurs. Bien se laver après la manipulation et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver les vêtements contaminés avec de l'eau chaude et du savon avant de les réutiliser. Ne pas porter des chaussures contaminées. Sortir les animaux au moins 1 heure lors de la pulvérisation dans la pièce. Après le traitement, aérer toutes les pièces, attendre au moins 15 min. avant d'y entrer et ne pas y retourner tant que l'aération n'est pas terminée. Éviter tout contact avec les surfaces traitées tant qu'elles ne sont pas sèches.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Toxique pour les organismes aquatiques, les oiseaux, les abeilles et les insectes utiles. Ne pas pulvériser sur les abeilles.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

LIMINATION

Ne pas réutiliser le contenant une fois vide. L'emballer et le jeter avec les ordures ménagères.

ENTREPOSAGE

Ranger seulement dans le contenant original dans un endroit frais et sec inaccessible pour les enfants, les animaux domestiques et de compagnie. Ranger à plus de 0 °C – ne pas laisser geler.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.